

Sainte-Anastasie sur Issole



BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2011

N°246

LE MOT DU MAIRE

Cette année, selon notre optimisme ou notre pessimisme, nous verrons l'année budgétaire à moitié vide ou à moitié pleine. Nous pouvons donc dire, avec mesure, qu'elle ne sera ni la merveille des Merveilles ni la catastrophe quelquefois annoncée.

Sur un plan plus anecdotique, en 2011 tous les budgets communaux ont été votés fin avril au lieu de l'être en mars comme cela était l'usage. Ce retard sans conséquences particulières a simplement permis aux services fiscaux d'intégrer les récentes réformes fiscales aux comptes publics des collectivités. Cette année, ces mesures ont concerné plus particulièrement la suppression de la Taxe Professionnelle, le transfert de la part départementale de la Taxe d'Habitation aux Communes et quelques autres complexités byzantines.

Ne soyez donc pas surpris de voir prochainement votre Taxe d'Habitation communale grimper de 11,20 à 17,87 % ; ceci n'aura en effet, aucune incidence sur le montant de votre impôt, ni d'ailleurs sur ce que percevra la Commune dont les efforts d'investissements resteront encore largement soutenus par le Conseil Général et pour cette année par une aide exceptionnelle de la Communauté de Communes du Val d'Issole.

Soyez donc rassurés –et si possible heureux- car hormis le montant de vos bases et leur majoration nationale automatique, rien n'impactera votre contribution personnelle, fiscale et communale.

Enfin, ce nouveau dispositif, source possible d'écarts indésirables, a été l'objet d'un savant lissage au bénéfice des communes les plus chanceuses, qui ne sont pas toujours les plus pauvres et aux dépens des plus malchanceuses, qui ne sont pas pour autant les plus riches.

Aussi, pour conclure par un optimisme de bon aloi et un discours administratif aussi confus que possible, je vous dirai simplement, que nous ne dépenserons pas en 2011 l'argent que n'aurons pas, ce qui convenons-en, n'est pas très original, mais mérite toutefois d'être rappelé à chaque chapitre budgétaire.

Voir la suite en dernière page

Jean-Pierre MORIN

E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.ste-anastasio.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 AVRIL 2011

N°11/07 : Budget Communal Adoption du Compte de Gestion 2010

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°11/08 : Budget Communal Compte Administratif 2010

Le Compte Administratif de la Commune de 2010 se résume ainsi : Excédent de clôture 806 549.38 €

N°11/09 : Budget Communal Affectation de Résultat 2010

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

- 200 000 € au compte 1068
- 338 910.33 € au compte 002
- 267 639.05 € au compte 001

N°11/10 : Budget Primitif Communal 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2011 :

- . Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 2 147 433.87 €
- . Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 411 283.05 €

N°11/11 : Budget Eau et Assainissement Adoption du Compte de Gestion 2010

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N°11/12 : Budget Eau et Assainissement Compte Administratif 2010

Le Compte Administratif de la

Commune de 2010 se résume ainsi : Excédent de clôture 599 549.45 €

N°11/13 : Budget Eau et Assainissement Affectation de Résultat 2010

L'excédent de clôture est affecté comme suit :

- 123 467.14 € au compte 002
- 436 082.31 € au compte 001
- 40 000 € au compte 1068

N°11/14 : Budget Primitif Eau et Assainissement 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2011 Eau et Assainissement :

- . Dépenses et Recettes d'Exploitation : 186 107.14 €
- . Dépenses et Recettes d'Investissement : 493 903.31 €

N°11/15 : Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

- . Taxe d'habitation 17.87 % (voir page 1)
- . Taxe sur le foncier bâti 21.20 %
- . Taxe sur le foncier non bâti 91.59 %
- . CFE cotisation foncières des entreprises 32.24 %

N°11/16 : Prix de l'Eau et de l'Assainissement

Le Conseil Municipal décide de reconduire les montants votés en 2010 soit :

- . le m3 pour l'eau : 0.17 €
- . le m3 pour l'assainissement : 0.55 €
- . prime fixe eau : 7.62 €
- . prime fixe assainissement : 0.76 €

N°11/17 : Feu d'artifice 2011 (animation rurale)

La commune décide de solliciter du Conseil Général une subvention d'un montant de 1 750 €.

Montant du projet 2 500 €, le reste en autofinancement.

N°11/18 : Fonds de concours à la CCVI

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours de 40 000€, auprès de la Communauté de Communes du Val d'Issole, dans le cadre du financement des travaux nommés ci-dessous :

- Aménagement accès salle d'exposition culturelle 6 160 €
- Climatisation salle polyvalente 16 812 €
- Façade et fenêtres de la micro crèche 20 400 €
- Exécution d'un escalier béton salle d'exposition 3 300 €
- Rénovation pelouse stade de football (2ème tranche) 12 536 €
- Peinture mur et flocage plafond salle d'exposition culturelle 17 625 €
- Climatisation salle d'exposition 10 494 €

N°11/19 : Acquisition d'une parcelle au lieu dit Les Treilles

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal d'acquérir une parcelle au lieu dit Les Treilles cadastrée n°318 Section C d'une superficie de 2 920 m² située en zone ND du Plan d'Occupation des Sols.

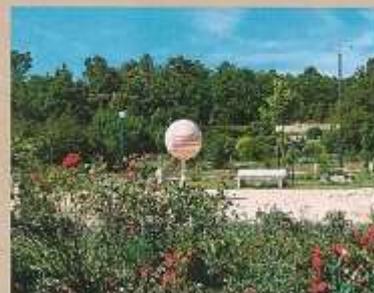
Une concertation avec le propriétaire a permis de fixer à l'amiable le montant de cette acquisition à 12 € le m² soit arrondi à 35 000 €.

N°11/20 : Réalisation d'un Schéma Directeur du Service Public Communal de l'Alimentation en Eau Potable

Le Conseil Municipal décide d'adopter le principe de la réalisation d'un Schéma Directeur du Service Public d'Alimentation en Eau Potable incluant la sectorisation du réseau et la recherche des fuites avant fin 2013 conformément aux dispositions de l'article L2224-7-1 du CGCT.

TRAVAUX DU MOIS

- Tonte espaces verts et stade
- Préparation Festivités
- Cimetière Réparation toiture local technique
- Désherbage rues Village
- Réparation grilles volées, Placette Eglise
- Réparation fontaine rue Notre Dame
- Nettoyage containers poubelles
- Plantation Arboretum (remplacement)



MICRO-CRECHE :

Nous voici arrivés dans la phase active du projet de micro-crèche, celle de la préinscription. En effet, afin d'adapter la gestion de la micro-crèche aux besoins des familles l'ODELVAR souhaite connaître les horaires et jours de fréquentation souhaités. Deux rendez-vous sont déjà fixés les 6 et 11 mai pour les familles s'étant manifestées auprès de la mairie.

Si vous ne figurez pas sur cette liste et que vous êtes intéressés par la micro-crèche faites vous connaître très rapidement au service accueil de la mairie et ce avant le 11 mai.

TELEASSISTANCE :

L'Association locale « Présence Verte Provence Azur » signale à ses adhérents qu'elle n'est partenaire d'aucune association se présentant en son nom pour proposer de nouveaux matériels de téléassistance.

S'il vous semble avoir subi un démarchage forcé vous pouvez joindre la « DIRECCTE » Provence-Alpes-Côte d'Azur au 04 94 09 64 00



MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Les métiers du Tourisme

Jeudi 12 mai 2011 à la Salle Boyer de l'UPV - 237 place de la Liberté à Toulon

Renseignements et inscriptions auprès de l'AFIJ de Toulon au 04 94 93 62 22

Forum recrutement : Service à la personne

Vendredi 20 mai de 10h30 à 12h au Pôle Emploi de Brignoles

Renseignements et inscriptions auprès de Pôle Emploi de Brignoles

Violences faites aux femmes

Une équipe spécialisée

juristes, écoutants

Toutes les violences

Au travail
Sexuelles
Physiques
Psychologiques
Conjugales
Mariages forcés...

Le lundi

14e et 30me Rue Mont

9 h à 12 h

13h30 -16h30

Antenne de justice

4 avenue Foch

83170 Brignoles

04 94 64 43 32

04 94 64 43 32

Service Public Assainissement Non Collectif

Le SPANC informe du coût des contrôles des installations neuves ou réhabilitées. A compter du 1er janvier 2011

Coût des contrôles des installations existantes

- Contrôles de diagnostic des installations existantes : 55€

- En cas de vente d'immeuble : contrôles de diagnostics ou de bon fonctionnement

Coût des Contrôles des installations neuves ou réhabilitées

- Contrôle de conception et d'implantation : 45€

- Contrôle de bonne réalisation : 80€



du 9 au 13 mai - dans toute la Région PACA - Semaine de la Propreté et des Services Associés :

PROPRETE2011.CITEDESMETIERS.FR

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Maison de l'Emploi et de la Formation communication@mdeprovenceverte.fr

Jean-Pierre MORIN, Maire de SAINTE-ANASTASIE,
Le Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter à la
Commémoration Officielle de la VICTOIRE du 8 mai 1945
avec la participation de la Chorale "Chant et Amitié"

10h00 : Départ du cortège (devant la Mairie)

10h15 : Cérémonie devant le monument aux morts (cimetière)

10h30 : Apéritif au Bar des AMIS

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON

Analyses du 09/03/2011 de l'Agence Régionale de Santé

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.





LE JOURNAL DU PLU

JOURNAL D'INFORMATION N°1 - MAI 2011

Par délibération du 28 août 2009, le conseil municipal a décidé de prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Sainte-Anastasie. Au préalable de l'élaboration du PLU, la commune a fait réaliser le schéma directeur d'assainissement.

→ A quoi sert un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme présentant les grandes orientations de la commune en matière de développement urbain. Le PLU remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement (Loi SRU).

→ Qui élabore le PLU ?

Le PLU est le fruit d'une collaboration entre différents partenaires.

La **commune**, associée à un bureau d'études, élabore les différents documents.

Les **personnes publiques associées (PPA)** : Etat, Région, Département, Pays de la Provence Verte, Communauté de communes du Val d'Issole...

Les **habitants et les usagers** de Sainte-Anastasie : ils sont associés tout au long de l'élaboration du document.

→ Le contenu du PLU

Le plan local d'urbanisme est composé de quatre documents :

Le diagnostic :

Il dresse un état des lieux de Sainte-Anastasie en matière de démographie, de logements, d'économie, de commerce, de tourisme, de déplacements...

Ce diagnostic permet de déterminer les atouts et les faiblesses du territoire communal.

Le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) :

Le PADD est la traduction d'un projet politique pour la commune. Il définit les objectifs de développement et d'aménagement pour les dix années à venir.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et cherche à proposer un développement qui réponde aux besoins actuels des habitants, tout en proposant une qualité de vie pour les générations futures.

Le règlement et le document graphique :

Le règlement distribue les espaces selon leur vocation urbaine, naturelle ou agricole. Chaque zone possède un règlement où sont définies les conditions de constructibilité des terrains (densité, hauteurs...), ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées. C'est sur la base de ces règles que seront ensuite accordés ou refusés les permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Les **annexes** regroupent les informations complémentaires.

Elaborer le Plan local d'urbanisme conduit à se poser un certain nombre de questions sur le devenir de la commune, comme par exemple :

- ▶ Comment doit évoluer Sainte-Anastasie ? Quel est le type de croissance démographique et urbaine souhaité ?
- ▶ De nouveaux logements doivent-ils être construits afin d'accueillir de nouveaux habitants ?
- ▶ Favorise-t-on les déplacements en voiture ? En vélo ? En transports en commun ? Et de quelle manière ?

Toutes ces questions sont posées et débattues au moment de l'élaboration du PLU. Ceci permet de définir les grandes orientations relatives au développement de la commune.



→ Volonté communale

L'équipe municipale souhaite promouvoir un développement urbain maîtrisé et préserver les entités agricoles et naturelles de la commune. Elle affiche sa volonté de conserver l'identité villageoise de Sainte-Anastasie et d'assurer une croissance démographique et urbaine mesurée. En s'engageant pour la protection des massifs du Saint-Quinis et du Défens, ainsi que des berges d'Issole, la commune affirme sa détermination pour la valorisation des trames vertes (espaces naturels) et bleues (cours de l'Issole et ses berges). Par le maintien des surfaces agricoles, voire leur extension, elle souhaite accompagner les agriculteurs et empêcher la spéculation foncière.

→ Sainte-Anastasie-sur-Issole, c'est...

...En matière de démographie :

- ▶ 1874 habitants en 2010
- ▶ Une commune dynamique avec une population de 15-44 ans représentant 33,28% de la population
- ▶ Un léger vieillissement de la population avec une augmentation de la part des plus de 60 ans
- ▶ Une croissance démographique mesurée (taux de croissance de 1,17% en 2010)

...En matière d'habitat :

- ▶ Une diminution de la taille des ménages
- ▶ Une population de propriétaires
- ▶ Une faible part du logement locatif
- ▶ Une prédominance de la maison individuelle
- ▶ Un taux de motorisation élevé

...En matière d'économie :

- ▶ Une population d'employés et de professions intermédiaires
- ▶ Une forte éviation des actifs vers d'autres pôles urbains (Brignoles, Toulon)
- ▶ Une diminution du chômage
- ▶ Une stabilité des exploitations agricoles

...En matière de développement urbain, cinq principaux quartiers :

- ▶ Un centre village dense, sur 10 hectares et à vocation centrale et commerciale
- ▶ Naples, un quartier d'habitation semi-dense, sur une superficie d'environ 12 hectares, en relation directe avec le village
- ▶ Vallon Cau, un quartier résidentiel d'une superficie de 29 ha et au tissu urbain lâche
- ▶ Les Négadisses, au Sud de la RD15, couvrent environ 22 hectares et où la densité est faible
- ▶ Piémont de Saint-Quinis (Belle Vue, Bréguières, Trumian) est le quartier résidentiel le plus excentré et le moins dense, sur une superficie d'environ 46 hectares

...En matière d'environnement :

- ▶ Grande qualité paysagère : Mont Saint-Quinis, Issole, Mont Défens
- ▶ Des espaces naturels protégés (espace naturel sensible, arboretum)
- ▶ Des risques naturels (inondation et incendie notamment) pris en compte

...En matière de réseaux et d'équipements :

- ▶ Un niveau de services approprié à l'échelle de la commune
- ▶ Un réseau d'assainissement individuel majoritaire
- ▶ 2 Disponibilités foncières dans les zones d'urbanisation futures au Gaou de vie et Jausseran

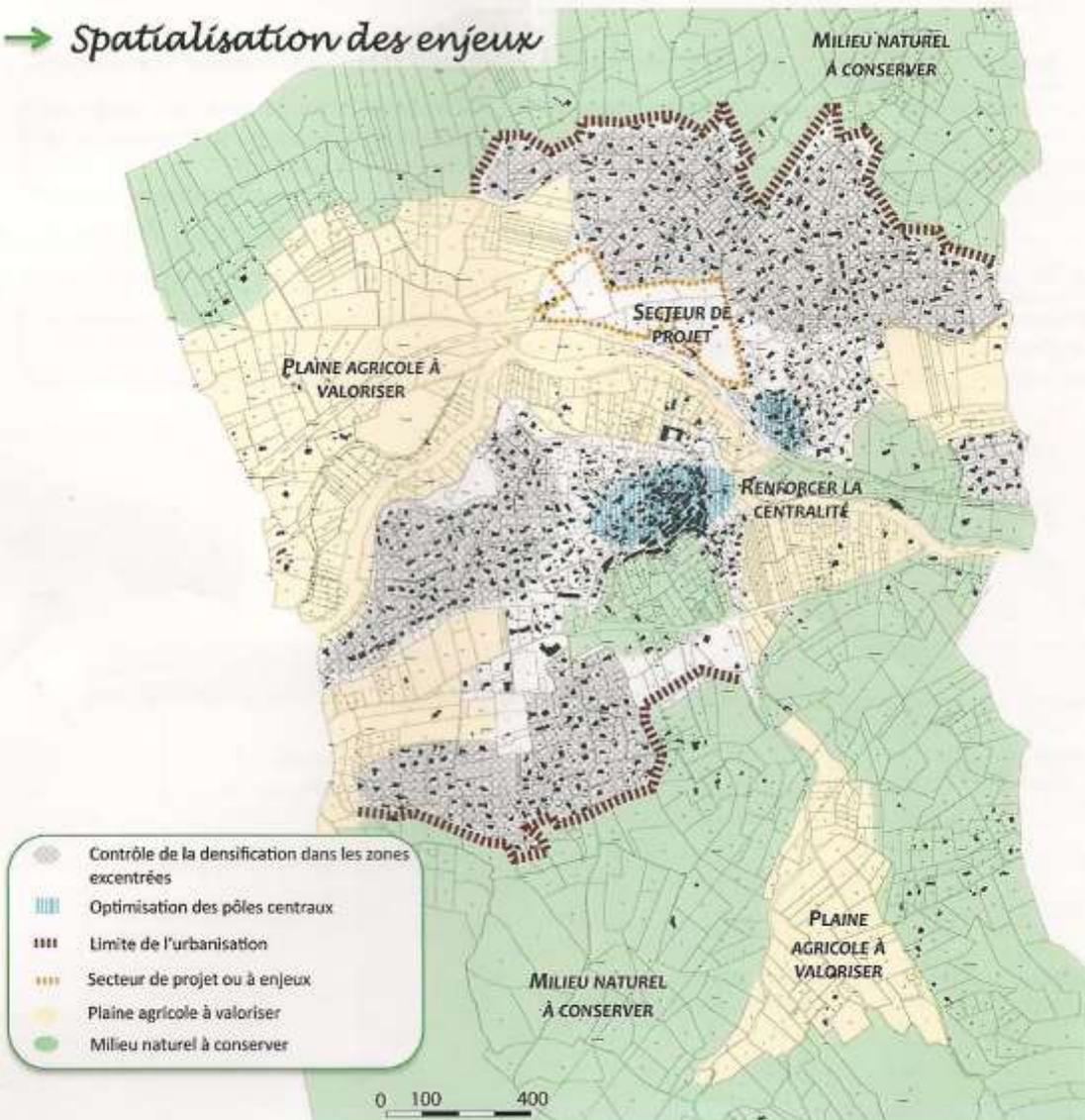


→ Quels enjeux ?

Cinq enjeux majeurs :

- ▶ Maîtriser le développement urbain, en évitant la surdensification des zones excentrées
- ▶ Optimiser le tissu urbain existant
- ▶ Diversifier l'offre économique
- ▶ Préserver et valoriser le milieu naturel et la plaine agricole
- ▶ Prise en compte des projets communaux : Gaou de vie et Côtes de Masséou

→ Spatialisation des enjeux





LE JOURNAL DU PLU

→ La concertation

Le plan local d'urbanisme s'effectuera avec les habitants et les usagers de Sainte-Anastasie, au travers :

- ▶ De l'information dans le journal municipal
- ▶ De réunions publiques

Habitants et usagers consultés régulièrement :

A chaque étape, le conseil municipal et les habitants pourront émettre un avis sur les documents produits (diagnostic, PADD...).

Une première réunion de concertation sera organisée le 17 juin 2011 à 18h à la Salle Polyvalente

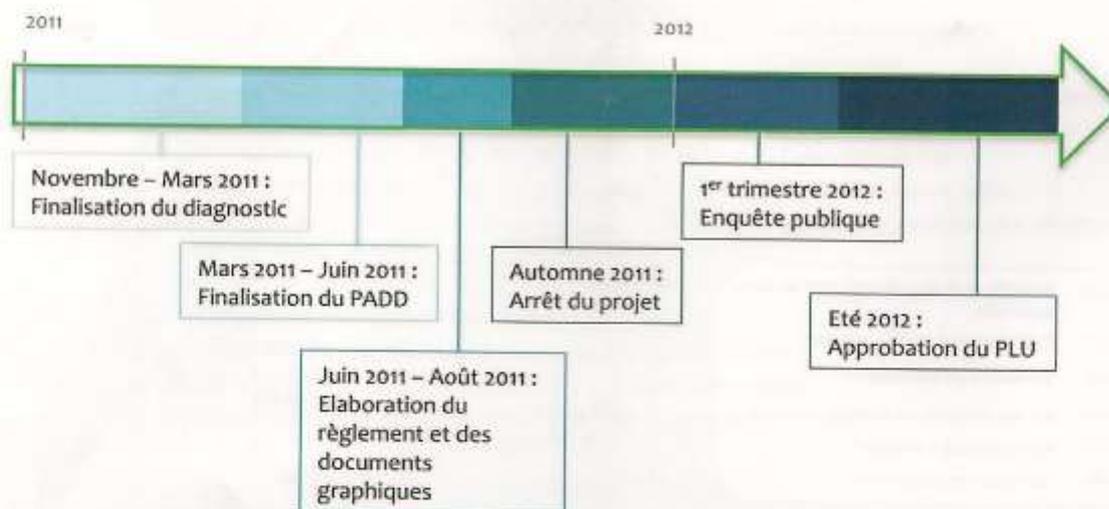
Enquête publique :

Avant l'approbation définitive du Plan local d'urbanisme, une enquête publique aura lieu auprès des habitants. Tout habitant pourra consulter le dossier complet du PLU et faire part de ses remarques. Un commissaire enquêteur assurera des permanences afin de recueillir l'avis des habitants.

Une information régulière :

Différents supports de communication (journal municipal, exposition, compte-rendu) seront exposés en vue d'informer les habitants et les usagers de l'état d'avancement du PLU.

→ Le calendrier



LA VIE AU VILLAGE



• Saint-Anastasie-sur-Issole

50

Café des Amis

111

Martine SERVAIN et Michel THERET

☎ +33(0)4 94 57 50 01

✉ martine.servain@str.fr

🕒 Hors saison : fermé le mercredi

À l'ombre du platane, la terrasse du Bar des Amis est incontestablement un petit morceau de Provence à elle toute seule. C'est un lieu convivial et un point de rencontre de tous les villageois et visiteurs de passage. Vous apprécierez la cuisine simple et généreuse et les desserts maison.

In the shade of the plane-tree, the terrace of the Bar des Amis is a little bit of Provence in itself ! A friendly place for villagers and passing visitors alike. Enjoy simple and generous cuisine and home-made desserts.

☰ 9,50€ / 13€

FOIRE AUX PLANTS DU 24 AVRIL 2011

Malgré un temps incertain nombre d'exposants et de chalands étaient présents au rendez-vous annuel des jardiniers amateurs. Vu la qualité des plants et des potées fleuries, les jardins de Ste-Anastasie vont regorger de beaux légumes et de fleurs épanouies.



Pourquoi pas vous ?

Je souhaite être remplacée de temps en temps à l'église pour accompagner les chants à l'orgue. Si vous connaissez la musique et disposez d'un peu de temps, pourquoi pas vous ?

Ce serait dommage de laisser muet cet instrument à la merveilleuse sonorité et qui embellit les célébrations.

Je remercie d'avance la personne qui acceptera ce service et je me propose de l'aider pour la mise en route et pour les partitions.

Vous pouvez me joindre au n°04.94.72.21.93
Françoise TITEUX



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

(enfants nés en 2006, 2007 et 2008)

Avant toute démarche auprès de l'école, vous devez vous présenter à la Mairie, muni d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau ou bail de loyer) et de votre livret de famille.

Il vous sera alors remis un certificat de domicile et une liste de documents à fournir.

Vous pourrez alors vous présenter à l'école maternelle, muni de tous les documents demandés.



ERDF :

Afin d'améliorer la qualité des services, ERDF annonce une coupure de courant pour travaux le 10 MAI 2011 entre 8h et 13h pour les quartiers :

GAOU DE VIE, FARABREGUES, LES RIBBAS, LES BREGUIERES, LA COTE ROUSSE, LES GRANDES VIGNES, SARAGAN, L'ADRECHON, PLANE BOUIS, et les chemins :

de l'UBAC, des POULEGADES, des FARABREGUES, des BREGUIERES, de SARAGAN

Une note d'information est affichée en mairie.



ATTENTION AU FEU - RAPPEL -

A partir du 01 JUIN et jusqu'au 30 SEPTEMBRE 2011 tous les feux libres sont formellement interdits à moins de 200 m de la forêt, des friches et des landes (pour les feux de cuisson des demandes exceptionnelles d'autorisation doivent être déposées en mairie), les terrains doivent être débroussaillés et entretenus et enfin qu'au-delà de la réglementation en vigueur, le bon sens n'est jamais à proscrire. Jusqu'à cette date, l'incinération des végétaux n'est soumise qu'au respect des règles habituelles : vitesse du vent, moyen de contrôle et d'extinction...

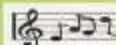
FETE DE LA MUSIQUE 2011

Les mois passent trop vite, nous voici déjà presque à la veille de la Fête de la Musique, qui cette année sera célébrée ...le 19 juin.

Pourquoi avoir choisi cette date ? Tout simplement pour être en phase avec le premier méchoui de l'année et profiter ainsi de l'animation place de la Gare.

Donc, comme tous les ans nous faisons appel à tous les artistes amateurs qu'ils soient musiciens, chanteurs, danseurs pour venir animer cette fin d'après-midi. N'hésitez pas à venir vous inscrire à la mairie avant le 15 mai afin que l'on puisse établir une pré-programmation de cette fête.

Nous comptons sur vous !!!



LA VIE ASSOCIATIVE



Pensez-y !
Vous voulez découvrir la New Country ?

Le Saloon Country Dance organise son 2ème WORKSHOP le samedi 21 mai 2011 au gymnase de la salle polyvalente de Sainte Anastasie, animé par son professeur fédéral Jérôme MASSIASSE.

Ouverture du site à 10h00
10h30 à 12h30 stage technique
15h00 à 18h00 atelier de danse pour tous les niveaux
20h00 soirée dansante
Petite restauration (de 1,50 € à 3,00 €) et buvette (de 0.50 € à 1.50 €) sur place
Tarif : 20 € pour le workshop et la soirée (18 € sur présentation de la licence FFD)

Le président, Patrick Chaussin



TENNIS CLUB - TOURNOI JEUNES 2011

Comme tous les ans, le Tennis Club de Ste Anastasie organise son tournoi réservé aux jeunes de 9 à 18 ans du 7 mai au 22 mai. Ce tournoi concerne tous les jeunes du club ainsi que tous ceux des clubs alentours du Var et d'ailleurs. Pour tous nos jeunes de l'école de tennis, c'est l'occasion de se confronter à des jeunes de l'extérieur sur un terrain qui leur est familier.

Inscrivez vous au plus vite au club ou par téléphone au 06.10.60.81.90 et au plus tard avant le 2 mai (un tarif spécial vous est réservé).

Le juge arbitre du tournoi



CHORALE "CHANT ET AMITIE"

Le dimanche 22 mai à 17h à la salle polyvalente, les chorales « La PSALETTE » de Marseille et « CHANT ET AMITIE » de Sainte-Anastasie s'uniront pour un concert au profit de RETINA (recherche médicale en ophtalmologie).
Entrée libre



Concours de peinture

CLUB DES CIGALES

Le concours de peinture pour les enfants de l'école élémentaire, organisé par Cathy Sabatier animatrice de l'Atelier de Peinture, leur a donné l'occasion de s'exprimer sur leur village. La Mairie a beaucoup inspiré nos jeunes et talentueux artistes. Cinq prix ont été décernés, un par classe, en présence de Mr. Morin, maire, Mr. Conti, directeur de l'école, Mr. Coussaert, président d'Arts'Tasie et de Mme Cuadra vice-présidente des Cigales et Mmes les peintres du club.
Bravo à tous les enfants qui se sont pris au jeu, et.... à l'année prochaine.

SORTIE :

- ITALIE : visite des «CINQUETERRE » du 14 au 16 septembre 2011 : départ de Sainte-Anastasie – PRIX PAR PERSONNE – sur la base de 30 personnes – 275€ - comprenant l'hébergement en pension complète, la visite en bateau des villages perchés des CinqueTerre et le guide
URGENT : inscriptions et réservations avec acompte de 150€ avant le 15 mai 2011

FOOTBALL CLUB

De nombreuses intrusions sont régulièrement constatées dans l'enceinte du stade de football. Il est évident que ces intrusions provoquent des détériorations importantes sur la clôture déjà vétuste.

Depuis quelques temps, c'est la barrière électrique anti-sangliers qui subit des actes de vandalisme, mettant en péril tous les travaux de réfection de la pelouse réalisés en 2010 et ceux à venir durant l'été 2011. De plus, après chaque « visite », le terrain est copieusement souillé de cannettes, mégots et bouteilles qui risquent de blesser les jeunes enfants du club. Dans la mesure où l'interdiction permanente d'accès à la pelouse (présence d'une clôture) est régulièrement bafouée, un arrêté municipal en date du 6 avril 2011, prévoit désormais des sanctions à l'encontre de toute personne étrangère au club de football de Ste-Anastasie qui serait surprise sur le terrain. Il y va du respect des installations municipales et de ceux qui les utilisent dans le cadre légal d'une association ou d'un club.

Le Président, Olivier HOFFMANN

Le calendrier des manifestations

- Dimanche 8 mai :** Commémoration du 8 mai 1945
Départ du cortège devant la Mairie à 10h00
- Vendredi 20 mai :** Concert Récital de Piano-Violon avec
Arnaud BASCHIERI au violon et Magali
BAYARD au piano
Salle Polyvalente à 20h30
- Samedi 21 mai :** Festival Country par le Saloon Country Club
(WORKSHOP)
Salle Polyvalente de 10h00 à minuit
- Dimanche 22 mai :** Concert par les Chorales « Chant et Amitié »
de Ste-Anastasie et la « PSALETTE » de
Marseille au profit de l'association RETINA
Salle Polyvalente à 17h00
- Samedi 28 et
Dimanche 29 mai :** Compétition de Parapente par l'ASPAT
VOL LIBRE
Aire des parapentes de 11h00 à 18h00



Concert de Printemps par la Lyric's Company du 17 avril 2011

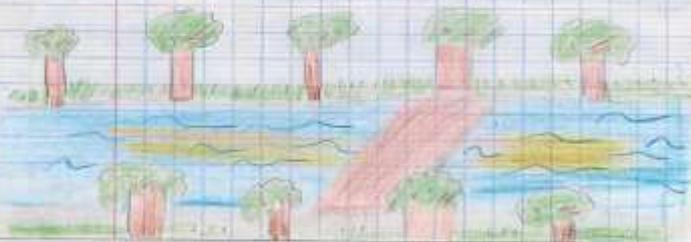
Les Poètes de Ste-Anastasie

Avec arbres

Arbres de la forêt, vous connaissez mon âme !
Au gré des envies la seule joie et l'honneur
Vous me connaissez, vous
Vous m'avez vue souvent. Seul dans vos
profondeurs regardant et rêvant
Vous le savez, la pluie au cœur un
soufflet
Une humble cygnette d'eau, de glaces en glaces
lombes.
Ma ramage, un oiseau, m'occupent tout un jour
Sa contemplation m'emplit le cœur d'amour
Avec ses mots que dit l'esprit de la
nature
Questionner tout bas vos racines palpant
Si vous savaient de cette terre sans peur

de Victor Hugo
interprété par Chloé Pirey

Mon âme est là !



PETITES ANNONCES

- Femme sérieuse avec références
propose ses services pour le repassage
et le ménage quelques heures par
semaine
Personne déclarée en chèque emploi
service
Tél : 04.94.78.28.91 Port :
06.73.56.36.60 demander Michèle

- Cherche apprenti plâtrier pour
septembre 2011
1ère année CAP
Tél : 06.81.91.84.27

- URGENT Cherche location maison ou
appartement de plain pied sur Sainte-
Anastasie
Contacter Mme CLERC au
04.94.72.29.62 ou 06.13.97.64.25

- Vends piano droit cadre métallique
marque John Broadwood & Sons
(Londres)
200 € Tél : 06.84.78.59.08

- Vends maison T. Plat 1530 m² ; séjour
50 m² ; 4 chambres ; Terrasse 70 m² ;
piscine H. Sol
Plain pied - Prix 370 000 € Tél :
06.84.78.59.08

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la
naissance de Ema HOLLERIC née le 21
avril 2011.

Nous présentons toutes nos félicitations
aux heureux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le
mariage de Madame Claudette MORIVAL
et de Monsieur Jean-Claude RAVEZ,
célébré le 2 avril 2011. Toutes nos
félicitations aux nouveaux époux.

Décès :

C'est avec regret que nous vous
annonçons le décès de Madame Edmée
NOUL survenu le 7 avril 2011. Nous
présentons à sa famille toutes nos
condoléances.

AZUR TOILETTAGE

Toilettage chiens et chats

ouvert du lundi au samedi
DE 9 H à 18 H

600 CHEMIN BERTRAND MARIN
83136 SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

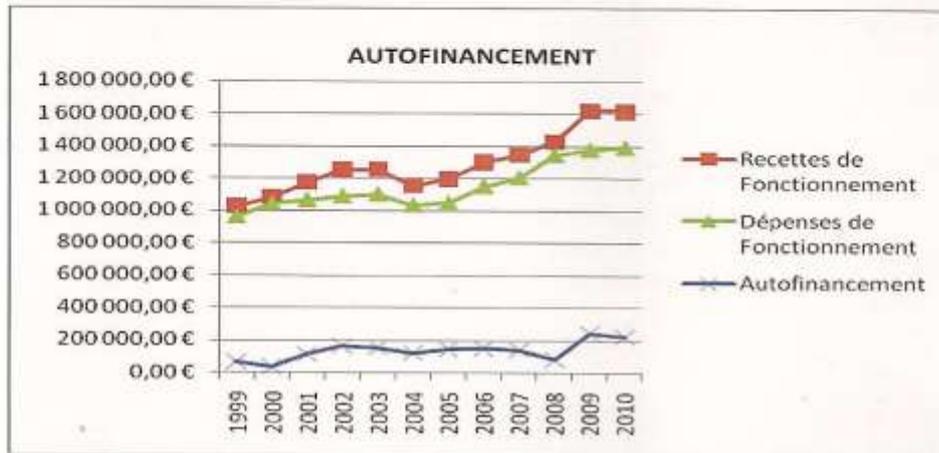
0494693503

Prend et ramène à domicile pour les
personnes à mobilité réduite

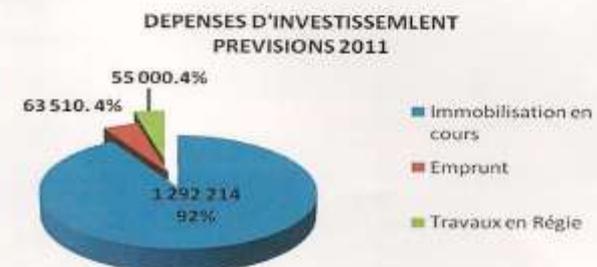
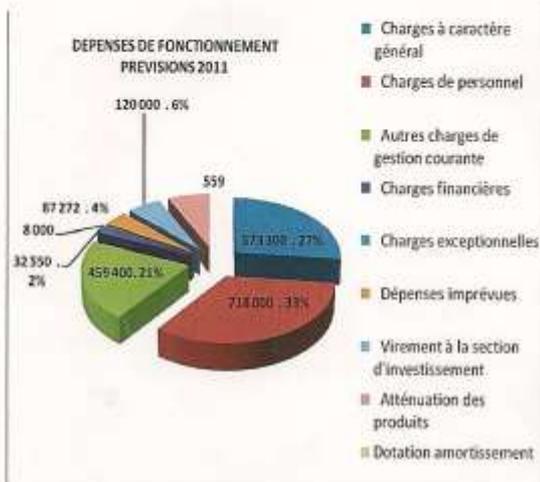


LE BUDGET COMMUNAL

Evolution pluriannuelle



BUDGET 2011



Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia